**Intervento del Ministro Terzi alla IX Conferenza dei Ministri degli Esteri del Dialogo nel Mediterraneo Occidentale (5+5)**

Roma 20 Febbraio 2012

(fa fede solo il testo effettivamente pronunciato)

La tâche et l’honneur de coprésider cette réunion du Dialogue 5+5 avec mon collègue et ami Abdessalem me sont d’autant plus agréables à la lumière de la phase historique que traverse la Méditerranée à l’heure actuelle. Les profondes transformations en cours dans la région, issues des événements que nous avons appelés les Printemps Arabes, marquent le début d’une nouvelle époque pour la coopération méditerranéenne, pour les relations entre l’Europe et la Méditerranée, ainsi que pour le Dialogue 5+5.

L’Italie a une vision très claire de la mission du 5+5. Ce format est à notre avis un outil crucial pour renforcer – d’une manière informelle mais très concrète – le dialogue et la coopération entre les deux rives de la Méditerranée, sur la base des valeurs et des principes partagés de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l’homme et des minorités, de la poursuite des intérêts communs en matière de sécurité et de développement économique.

Nous avons l’intention de développer le dialogue et la coopération:

a) **De façon authentique et égalitaire** avec nos partenaires de la rive Sud, sachant que nous avons devant nous une occasion historique de renforcer le rapprochement des deux rives de la Méditerranée;

b) **En nous raccordant aux autres initiatives dans un souci de complémentarité:** de la Politique de Voisinage de l’Union Européenne à l’Union pour la Méditerranée et l’Union du Maghreb Arabe;

c) **De façon globale,** en étendant le dialogue et la coopération à de nouveaux domaines et en veillant à développer une collaboration régulière et systématique, pour assurer le suivi des différentes initiatives.

J’ai évoqué **l’Union du Maghreb Arabe,** qui est présente à cette réunion. Permettez-moi de saisir cette occasion pour me féliciter du nouvel essor de la coopération inter-maghrébine, dont témoigne la tenue de la réunion ministérielle de l’UMA à Rabat, il y a deux jours. L’intégration entre les pays du Maghreb est un élément fondamental pour le développement de la région et pour la réalisation de nos objectifs de rapprochement croissant des deux rives de la Méditerranée.

\* \* \*

J’aimerais passer rapidement en revue un certain nombre d’aspects de notre coopération 5+5, que nous aurons la possibilité d’approfondir ensemble aujourd’hui. Je vais m’attarder **plus particulièrement sur trois d’entre eux**: la sécurité, la coopération économique et culturelle, la société civile.

**1.** **Avant tout, la sécurité.** Le 5+5 vante une expérience unique dans ce domaine, s’agissant du seul format méditerranéen où les Ministres de la Défense et les Ministres de l’Intérieur se rencontrent périodiquement et mettent en place des modalités de coopération nouvelles qui, à mons sens, méritent d’être développées davantage. Par exemple, la coprésidence a suggéré un mécanisme d’alerte précoce, qu’il faudra naturellement mettre au point, notamment pour ce qui est du champ d’application.

L’évolution en cours met en évidence une nouvelle dimension géographique et politique de notre coopération. Il s’agit de l’**arrière-pays africain des pays du Maghreb,** le Sahel, d’où viennent aujourd’hui de nouvelles menaces, y compris à cause de la crise libyenne - trafic d’armes, activités terroristes, instabilité – et où de graves phénomènes criminels risquent de se consolider, de la traite d’êtres humains à l’ouvertures de nouvelles routes de la drogue. Les pays du 5+5 ont un intérêt commun à développer de nouvelles activités de coopération, y compris dans le domaine du transfert technologique, des activités de formation, de l’échange d’informations, et l’Italie est prête à intervenir immédiatement à ce niveau.

En ce qui concerne tout particulièrement l’Italie, il faut souligner l’existence dans le pays d’une forte sensibilité en matière de migrations. Nous sommes d’avis que la **question migratoire** doit être abordée dans une optique globale, de grande envergure. Les problématiques impliquées sont liées aux différentiels de développement, y compris à l’intérieur de certains pays du Maghreb, et imposent une nouvelle vision de la mobilité régionale légale, axée sur lesdits “partenariats de mobilité”. Ces questions sont à leur tour liées à la situation du marché du travail et à l’opportunité partagée de promouvoir des échanges accrus entre les pays des deux rives, notamment au niveau des étudiants, des chercheurs, des entrepreneurs et des hommes d’affaires. Nous pourrons, sur ces bases, construire ensemble une nouvelle approche globale, qui représenterait également un point de repère dans les relations bilatérales. Cette nouvelle approche devra bien évidemment s’inspirer des normes internationales en matière de respect des droits de l’homme.

**2. En matière de coopération économique et culturelle,** le rôle du 5+5 est clairement complémentaire par rapport à la Politique Européenne de Voisinage et à l’UpM. Le projet de Déclaration finale évoque un certain nombre de secteurs qui pourraient être développés: les petites et moyennes entreprises, l’environnement, le tourisme, l’éducation, la sécurité alimentaire et l’énergie. Ces secteurs sont très proches des besoins quotidiens des citoyens, et ils ont un impact sur le niveau de l’emploi et la qualité de la vie; c’est là que la coopération entre nous peut faire la différence, en contribuant à la consolidation des transitions dans les pays de la rive Sud. Il est donc crucial d’identifier ensemble des secteurs très concrets qui feraient l’objet d’une “coopération renforcée” entre les pays des deux rives.

3. **Enfin,** **la societé civile**. Les Printemps Arabes ont révélé l’existence de sociétés civiles vivantes et vibrantes, qui peuvent jouer un rôle important dans la construction de “ponts humains” entre les deux rives de la Méditerranée. Il nous faut donc intégrer la vitalité de la société civile à notre cadre de coopération. D’où l’idée de créer un **Forum Méditerranéen.** Je crois que nous devrions ajouter une dimension parlementaire. Nous nous réjouissons d’avoir parmi nous des représentants de l’APM, qui travaillent depuis longtemps à la réalisation de cet objectif.

\* \* \*

Il est essentiel d’assurer la **pérennité de ces différentes formes de coopération.** Il faut prévoir un mécanisme “léger” de coordination et de suivi des réunions ministérielles. Je suis favorable à l’idée d’un réseau des points focaux du 5+5, qui pourrait fonctionner de facto comme une Commission Permanente, et se raccorder aux organismes existants: l’UE, l’UMA et l’UpM.

En conclusion, je remercie tous les participants, y compris les observateurs de l’UpM, de l’UMA et de l’APM. Votre contribution pourra servir à élargir les perspectives de notre débat. Je tiens à remercier également les représentants de la Ligue Arabe, qui participent pour la première fois à titre d’acteurs essentiels de la politique extérieure.

Je terminerai en exprimant mes plus vifs remerciements à mon collègue et ami Abdessalem pour l’excellente contribution, constructive comme toujours, à la préparation de notre rencontre. Voici un excellent exemple de la manière dont le principe de la coprésidence, introduit par l’Espagne lors du 5+5 de Cordoue, peut être géré avec succès, en stimulant un esprit de partenariat égalitaire chez tous les pays présents.

Nos réunions 5+5 ne prévoient pas d’ordre du jour formel. Je vous invite en tout cas à formuler vos remarques sur l’organisation des travaux qui vous a été proposée. Si vous n’en avez pas, j’invite le coprésident Abdessalem à présenter les deux premiers points à l’ordre du jour.